

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la session spéciale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le vendredi 3 décembre 2010, à 15 h 30, à la salle du conseil au 6201, chemin de l'Île.

Sont présents monsieur le conseiller Charles Méthé et madame la conseillère Marie-Paul Bourassa formant quorum sous la présidence de monsieur Gilbert Delage, maire.

1. Ouverture de la session

L'ouverture de la session est faite à 15 h 43 par monsieur Gilbert Delage.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté à 15 h 43 avec trois membres présents.

3. Vérification de la conformité de la convocation

Considérant la température et l'impossibilité de tenir la rencontre à une autre date, tous les membres du conseil se désistent de l'avis de 48 heures.

4. Adoption de l'ordre du jour

10.12.03.01 **Monsieur Charles Méthé propose** l'adoption de l'ordre du jour tel que remis lors de la convocation de la session régulière.

Adoptée à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 5 novembre 2010

10.12.03.02 **Madame Marie-Paul Bourassa propose** l'adoption du procès-verbal de la session régulière du 5 novembre 2010 avec modifications.

Adoptée à l'unanimité

6. Suivis au procès-verbal

La reddition de compte pour le Programme de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) a été déposée et les interventions en amélioration du réseau routier non-subventionnées les années passées ont été acceptées par le Ministre délégué au Transport du Québec.

Les travaux complémentaires de voirie ont été réalisés le vendredi 12 novembre.

La résolution concernant le renouvellement de l'entente inter-municipale en matière d'inspection a été transmise à la MRC.

Une recherche de prix pour des balises réfléchissantes a été effectuée auprès de trois quincailleries.

Madame Linda Newbury et Messieurs Marc et Normand Newbury ont été informés par lettre de la résolution du conseil concernant l'échange de terrain.

Les propriétaires qui ont fait des demandes de permis ont été informés de la décision du conseil à leur endroit et le permis leur a été remis suivant la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement.

Les lettres de remerciements à monsieur Gaétan Belzile et à madame Gilberte

Chassé ont été envoyées de même que les souhaits de bon anniversaire aux nouveaux infirmiers.

7. Rapport du Maire

Essentiellement le travail du dernier mois a porté sur le suivi des diverses demandes de subvention faites depuis trois ans :

- Le Pont de glace : La demande chemine bien. Le pont de glace pourrait être reconnu comme route conductrice et le MTQ financerait tous les coûts.
- Le gravier : Il n'y a pas d'obstacle à la demande. Des nouvelles sont à venir.
- Les quais : Le transfert de propriété des quais vers le MTQ ou la STQ va dans la bonne direction.
- Le service d'hélicoptère : Des démarches ont été faites auprès de la STQ et du député pour avoir une 7^e plage à l'horaire. Les lettres additionnelles de citoyens ont permis l'obtention d'une 7^e plage.
- Service Info-transport : Mise en place d'un nouveau service pour informer la population de l'état du service d'hélicoptère ou du pont de glace. Les citoyens pourront avoir accès facilement sur une boîte vocale l'état des services de transport. Pour que le service soit le plus efficace, il faudrait que ce soient les responsables de l'hélico et du pont de glace qui fassent le message directement sur la boîte vocale.

8. Période de questions

Quatre personnes sont présentes. Les sujets traités sont :

- La production du discours du maire sur l'état des finances publiques ;
- La tenue d'un «colloque» sur les orientations municipales ;
- La diffusion de l'information sur l'état des dossiers ;
- L'augmentation des salaires dans le prochain budget ;
- Le choix des six plages à l'horaire du service d'hélicoptère ;
- Le soutien financier pour le camp de jour dans le prochain budget ;
- Travaux d'amélioration du chemin de l'Île en été ;
- Interventions en infrastructures touristiques à ce jour.

9. Affaires en cours

9.1 Politique familiale

Les membres ont émis leurs commentaires sur le projet de politique familiale et l'adoption du document pour consultation publique sera faite à la session de janvier.

Demande financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités

10.12.03.03

Considérant que dans l'enveloppe budgétaire du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), le Ministère des Affaires municipales a réservé une somme de 9 millions \$ pour soutenir les municipalités engagées dans la démarche MADA pour la réalisation de petits projets d'infrastructures; Considérant que les projets doivent être déposés avant le 15 décembre 2010.

Monsieur Charles Méthé propose

Que la Municipalité dépose au MAMROT dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités une demande de soutien financier, au montant de 44 000 \$ pour la construction d'un bâtiment accessoire à l'aire de repos adjacent au sentier pédestre sur le site du Phare permettant aux personnes âgées de se reposer, l'aménagement d'un stationnement et d'un sentier pour s'y rendre ;

Que la Municipalité contribue au projet pour un montant de 11 000 \$ en bien et service ;

Que la Municipalité s'engage à maintenir l'exploitation continue du projet ;

Que le conseil mandate Denis Cusson, directeur général, pour signer les documents à cette fin.

Adoptée à l'unanimité

9.2 Demande de cautionnement d'un emprunt de la Corporation des Maisons du Phare

- 10.12.03.04** Considérant la demande de caution d'un emprunt de 28 400 \$ présentée par la Corporation des Maisons du Phare ;
Monsieur Gilbert Delage propose que le conseil demande à la Corporation des Maisons du Phare de justifier l'emprunt à être réalisé et le plan de financement pour son remboursement.

Adoptée à l'unanimité

Suspension de la séance à 16 h 39 afin de permettre aux représentants du Comité de santé d'exposer au conseil l'état des travaux pour le transport à marée basse et la campagne de financement pour acquérir un zodiaque de modèle Sealegs.

Retour en séance à 16 h 58 et passons au point 10.5

10.5 Demande du Comité de santé : Émission de reçu pour impôt par la Municipalité pour campagne de collecte de fonds pour l'achat d'un véhicule amphibie (Sealegs) pour les fins de transport médical d'urgence et transport scolaire à marée basse

- 10.12.03.05** **Monsieur Charles Méthé propose** que le conseil donne un accord de principe à l'émission de reçus de don pour fins d'impôt pour tout don reçu dans le cadre de la campagne de levée de fonds organisée par le Comité de santé de l'Île Verte pour l'acquisition d'un véhicule amphibie de type Sealegs pour les fins de transport médical d'urgence et de transport scolaire à marée basse sous réserve de l'adoption du document de sollicitation.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Achat de balises

- 10.12.03.06** Considérant qu'un appel d'offres public a été fait pour l'achat de balises pour la construction et l'entretien du pont de glace ;
Considérant qu'une seule personne a répondu à l'appel d'offres ;
Considérant l'offre faite par le soumissionnaire ;
Madame Marie-Paul Bourassa propose
Que la municipalité offre à monsieur Jacques Fraser de lui acheter 900 balises de 6 à 8 pieds effilées au coût de 0,90 \$ l'unité ;
Que la municipalité fasse l'achat de ruban autocollant réfléchissant qui sera posé sur les balises conduisant à l'Île.

Adoptée à l'unanimité

9.4 Embauche d'un nouvel employé de voirie

- 10.12.03.07** Considérant les candidats rencontrés en entrevue ;
Considérant la recommandation du comité de sélection ;

Monsieur Gilbert Delage propose que le conseil retienne les services de monsieur Yves Michaud comme employé de voirie et responsable de l'entretien des bâtiments et qu'il lui soit offert un contrat de trois ans comprenant une année de probation.

Adoptée à l'unanimité

- 10.12.03.08** **Monsieur Gilbert Delage propose** que le conseil retienne les services de monsieur Élie Forté et monsieur Gaétan Belzile comme employés occasionnels pour l'entretien des chemins et des bâtiments.

Adoptée à l'unanimité

9.5 Service de transport collectif terrestre

Madame Marie-Paul Bourassa fait état des démarches entreprises concernant l'état de faisabilité d'un transport collectif terrestre avec véhicules à vitesse

réduite (électrique ou à essence). La complexité du programme Fonds canadien municipal vert fait en sorte que son utilisation à court terme est difficilement réalisable. Les sources possibles de financement sont le Pacte rural et l'ATR pour des montants d'environ 10 000 \$ chacun.

- 10.12.03.09** Considérant que la Municipalité est consciente de la nécessité d'un transport collectif terrestre sur l'Île ;
Considérant que le mode de transport expérimenté depuis quelques années s'avère coûteux et que par conséquent doit être limité à la saison estivale ;
Considérant que la Municipalité souhaite mettre en place un système de transport collectif permanent à propulsion électrique ;
Considérant la volonté de réduire le parc automobile et par conséquent les émissions des GES.

Madame Marie-Paul Bourassa propose

Que le conseil appuie le projet de transport collectif terrestre à propulsion électrique, qu'il soit écologique, accessible durant une plus grande période et qu'il contribue au développement durable,

Que la Municipalité contribue pour 8 000 \$ à l'opération du service à même le Fonds d'Infrastructures touristiques.

Adoptée à l'unanimité

9.6 Service de transport par hélicoptère

- 10.12.03.10** **Monsieur Gilbert Delage propose** que le conseil mandate madame Marie-Paul Bourassa pour rédiger une lettre pour demander des aménagements de service pour la période des Fêtes (horaire, tarification et statut des usagers sur la même base que l'an dernier) qui sera acheminée à la Société des traversiers du Québec et en copie conforme au député de Rivière-du-Loup, à la Ministre de la famille et des aînés et à la Ministre délégué aux aînés.

Adoptée à l'unanimité

9.7 Site web de la municipalité

- 10.12.03.11** Considérant les conditions imposées par un appel d'offres publics ;
Considérant que la valeur du contrat n'a pas à faire l'objet d'un appel d'offres public ;

Monsieur Gilbert Delage propose que le conseil mandate Madame Louise Newbury pour magasiner une entreprise pouvant réaliser le volet touristique du site Web de la municipalité en respectant les critères de coût et de qualité.

- 10.12.03.12** **Monsieur Charles Méthé propose** que la Municipalité mandate Madame Louise Newbury pour présenter un projet de soutien financier à la MRC de Rivière-du-Loup dans le cadre du Pacte rural dans les meilleurs délais.

Adoptée à l'unanimité

9.8 Politique de gestion contractuelle

- 10.12.03.13** Considérant la grosseur de la municipalité et la nature des ententes qu'elle contracte ;
Considérant les particularités de la situation géographique de la municipalité ;
Monsieur Gilbert Delage propose que le conseil reporte à une autre session l'adoption d'une politique de gestion contractuelle afin de prendre le temps d'en rédiger une qui réponde aux particularités de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

10. Affaires nouvelles

10.1 Avis de motion pour le dépôt du Règlement numéro 134 : Règlement sur le budget 2011

- 10.12.03.14** **Monsieur Gilbert Delage dépose** un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement ayant pour objet les prévisions des dépenses et de revenus

pour l'exercice 2011, l'adoption du taux de taxe générale, de la taxe des vidanges, du taux de la taxe spéciale sur l'emprunt pour l'acquisition de véhicules municipaux, des frais de retard, des intérêts annuels et du plan triennal d'immobilisations.

10.2. Avis de motion pour le dépôt du Règlement numéro 135 : Règlement modifiant le Règlement numéro 97 : Règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur les chemins publics

- 10.12.03.15** **Madame Marie-Paul Bourassa dépose** un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement lors d'une prochaine session du conseil ayant pour objet de modifier le *Règlement numéro 97 : Règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur les chemins publics* par l'ajout de nouvelles catégories de véhicules.

10.3 Calendrier des sessions du conseil pour 2011

- 10.12.03.16** CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Gilbert Delage** et résolu

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2011, qui se tiendront le vendredi et qui débiteront aux heures indiquées :

Le 14 janvier à 20 h 00 ou 9 h 30 si transport par hélicoptère

Le 4 février à 20 h 00 ou 9 h 30 si transport par hélicoptère

Le 4 mars à 20 h 00 ou 9 h 30 si transport par hélicoptère

Le 1 avril à 9 h 30

Le 6 mai à 20 h 00

Le 3 juin à 20 h 00

Le 8 juillet à 20 h 00

Le 5 août à 20 h 00

Le 2 septembre à 20 h 00

Le 14 octobre à 20 h 00

Le 11 novembre à 20 h 00

Le 2 décembre à 20 h 00 ou 9 h 30 si transport par hélicoptère

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

10.4 Contrat avec Manon Slight pour l'installation de poubelles pour la période d'hiver

- 10.12.03.17** **Monsieur Gilbert Delage propose** que la municipalité loue chez madame Manon Slight, du chemin de la Montagne à Cacouna, un espace de terrain pour y mettre des bacs à déchet pour la durée de l'hiver au coût de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité

10.6 Piste de ski de fond

- 10.12.03.18** **Monsieur Charles Méthé propose**
Que le conseil accorde à la Corporation des propriétaires de l'île pour la conservation de l'Île Verte (CPICIV) une subvention de 500 \$ pour la réalisation d'une piste de ski de fond sur le bord du chemin municipal ;
Que pour le financement de cette subvention 250 \$ provient du Fond des Infrastructures touristiques.

Adoptée à l'unanimité

11. Rapport du comité consultatif d'urbanisme

11.1. Demande de permis de madame Jeannette Dionne pour la construction d'un abri forestier au 509, chemin de l'Île

10.12.03.19

Considérant la demande de permis déposée par Madame Jeannette Dionne pour la construction d'un abri forestier de dimension 13,4 pi par 16 pi. au 509, chemin de l'Île ;

Considérant la recommandation positive du CCU et les conditions qui s'y rattachent ;

Monsieur Gilbert Delage propose que le conseil accepte la demande de permis déposées par Madame Jeannette Dionne pour la construction d'un abri forestier de dimension 13,4 pi par 16 pi. au 509, chemin de l'Île, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme (pente de toit, superficie), qu'il ne soit pas visible de la plage et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

11.2. Demande de permis de Madame Martine Vally-Fontaine pour la rénovation du bâtiment principal au 3404, chemin de l'Île

10.12.03.20

Considérant la demande de permis déposée par Madame Martine Vally-Fontaine pour le recouvrement du toit en tôle galvalume au 3404, chemin de l'Île;

Considérant la recommandation positive du CCU ;

Monsieur Charles Méthé propose que le conseil accepte la demande de permis déposée par Madame Martine Vally-Fontaine pour le recouvrement du toit en tôle galvalume au 3404, chemin de l'Île, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

12. Rapport des comités (représentants municipaux)

12.1. Circuit touristique – Louise Newbury

Aucun rapport

12.2. Corporation de développement et de gestion touristique - Charles Méthé

Il y aura une publicité de ¾ de page dans le guide de l'ATR.

12.3. Société Inter-Rives – Gilbert Delage

Une rencontre du conseil d'administration aura lieu le 10 décembre prochain.

Demande de la perception de 1 \$ auprès des usagers visiteurs pour le financement du transport collectif

10.12.03.21

Considérant qu'un service de transport collectif terrestre est nécessaire pour réduire la circulation automobile sur l'île et décongestionner le service du traversier et les abords du quai ;

Considérant que le service de transport collectif terrestre est utile pour les membres de la collectivité et une infrastructure touristique indéniable ;

Considérant que la nécessité d'un transport collectif terrestre est reconnue par les commerçants, les membres de la collectivité et les touristes ;

Considérant que l'opération d'un service de transport collectif terrestre a besoin de subventions pour faire ses frais ;

Considérant que la contribution de la Société Inter-Rives de l'Île Verte pour le transport collectif terrestre n'est pas récurrente ;

Madame Marie-Paul Bourassa propose que la Municipalité demande à la Société Inter-Rives de l'Île Verte de percevoir, dès l'année 2011, auprès des usagers visiteurs la somme de 1 \$ par personne adulte par passage qui servira au financement du transport collectif terrestre sur l'Île.

Adoptée à l'unanimité

12.4. Corporation des Maisons du Phare - Louise Newbury

Aucun rapport

12.5. Culture et loisirs / Bibliothèque – Marie-Paul Bourassa

Madame Marie-Paul Bourassa fait rapport des activités de la corporation de la Culture et des loisirs. Madame Lyne Boyer a fait part qu'elle ne veut plus porter l'organisation des Mardis de la Culture. Pour l'organisation technique de l'activité, il sera demandé à l'un des guides d'être responsable de l'organisation de la salle. Une partie de l'argent affectée à la culture servira à l'achat de livres pour la bibliothèque.

Monsieur Delage fait part que dans le prochain budget, il sera proposé une somme additionnelle de 1 000 \$ pour la Corporation de la culture et des loisirs. Cet argent devra servir à l'organisation d'activités hors saison et pour une activité de remerciement aux bénévoles.

12.6. Affaires familiales et des aînés - Marie-Paul Bourassa

Sujet déjà discuté au point 9.1.

12.7 Comité des quais – Gilbert Delage, Francis Michaud

Aucun rapport.

13. Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport au conseil et en fait la lecture.

14. Trésorerie

14.1 Transferts dans les postes budgétaires

10.12.03.22

Monsieur Gilbert Delage propose de transférer les sommes suivantes des divers postes :

02 11000 310 Frais de déplacement - élus	-43,10 \$
02 13000 252 Assurance-salaire - adm. CSST	-405,24 \$
02 13000 310 Frais de déplacement - adm.	-225,00 \$
02 13000 321 Frais de postes - adm.	-388,00 \$
02 13000 340 Publicité	-1 400,00 \$
02 13000 424 Assurance resp. Directeur	-5,50 \$
02 13000 454 Formation et perfect. - adm.	-269,26 \$
02 13000 499 Abonnement	-50,00 \$
02 13010 726 Équipement de bureau	-2 000,00 \$
02 13011 141 Salaire agentes bureau	-825,00 \$
02 13011 310 Frais de déplacement empl bureau	-50,00 \$
02 13040 496 Frais de banque	-199,84 \$
02 19000 339 Avis publics	-150,00 \$
02 19000 641 Articles de quincaillerie	-50,00 \$
02 19000 643 Petits outils	-135,00 \$
02 19010 681 Électricité Église	-400,00 \$
02 23000 331 Téléphone Tour Ch. Phare	-133,00 \$
02 23000 339 Radio-comm . Licence	-12,00 \$
02 32000 141 Salaire régulier - Voirie	-933,00 \$
02 32000 200 Cotisations de l'employeur - Voirie	-387,00 \$
02 32000 459 Immatriculation - Voirie	-141,00 \$
02 32000 525 Ent. et Rép. - Véhicules-Voirie	-1 476,66 \$
02 32000 631 Essence et huile diesel - Voirie	-364,77 \$
02 32000 635 Produits chimiques - Voirie	-94,49 \$
02 32000 643 Petits outils - Voirie	-257,27 \$

02 32010 141 Salaire 2e employé Voirie	-758,00 \$
02 32010 200 Cotisations 2e employé Voirie	-96,00 \$
02 33000 200 Cotisations employeur – Ent Pt Glace	-480,65 \$
02 33001 443 Entretien chemin village	-150,00 \$
02 33010 200 Cotis. employeur Enlèv. neige	-505,92 \$
02 45110 141 Salaire régulier-Coll. Transp.	-176,44 \$
02 45110 200 Cotisations employeur – Enl. ordures	-49,92 \$
02 45110 429 Assurance - Véh. moteurs (C.T.)	-21,00 \$
02 45120 446 Enlèvement des ordures/contrat	-479,45 \$
02 45220 200 Cotisations employeur -Tri	-76,00 \$
02 45220 446 Traitement matière recycla	-11,90 \$
02 45220 525 Réparations Centre Tri	-808,56 \$
02 45220 649 Outils-Matériel	-165,00 \$
02 59000 525 Ent. Rép. Véhicule urgence	-300,00 \$
02 61000 310 Frais de déplacement Inspecteur	-36,00 \$
02 61000 453 Quotes parts MRC Insp . mun.	-240,99 \$
02 61010 310 Frais de déplacement Inspect. Adj.	-25,00 \$
02 70230 690 Divers Biblio	-125,00 \$
02 70251 422 Ass Incendie Michaud	-5,35 \$
Total	-14 906,31 \$

Aux postes suivants pour les montants indiqués :

02 11000 422 Responsabilité publique	16,00 \$
02 13000 413 Comptabilité et vérification	1 362,66 \$
02 13000 494 Cotisation Assoc. & Abon.- Adm	2,56 \$
02 13000 670 Fournitures de bureau - Adm.	200,00 \$
02 19000 422 Assurance Responsabilité publique	213,40 \$
02 19000 495 Conciergerie	200,00 \$
02 19000 499 Relations publiques	127,78 \$
02 19000 725 Machineries, outillages et	947,43 \$
02 19001 422 Ass. Incendie Fraser	39,20 \$
02 19010 422 Ass. Incendie Église	150,75 \$
02 19020 422 Ass. Incendie Bur Municipal	266,89 \$
02 19020 681 Électricité Presbytère	1 321,99 \$
02 19020 999 Imprévus	125,00 \$
02 21000 441 Services - Sûreté du Québec	32,00 \$
02 32000 310 Frais de déplacement - Voirie	32,52 \$
02 32000 429 Assurance - Véh. Moteurs (VOI.)	153,01 \$
02 32000 499 Amélioration réseau routier	1 443,03 \$
02 32000 649 Signalisation -	1 122,01 \$
02 33000 141 Salaire régulier – Pont de Glace	418,83 \$
02 33010 141 Salaire régulier Enl neige Chemins Île	520,50 \$
02 45110 459 Immatriculation Camion Vidanges	60,00 \$
02 45110 525 Ent. et Rép. - Véhicules- DDCT	253,26 \$
02 45110 631 Essence et huile Diesel - CT	1 079,96 \$
02 45210 141 Salaire régulier Transport recyc	539,32 \$
02 45210 200 Cotisations de l'employeur	52,16 \$
02 45220 141 Salaire régulier – Traitement (Ctre Tri)	1 033,00 \$
02 45220 422 Assurances Centre Tri	1,04 \$
02 59000 339 Téléavertisseurs	70,44 \$
02 59000 425 Ass. Véhicule d'urgence	4,60 \$
02 62200 141 Salaire régulier Tourisme	1 754,83 \$
02 70251 528 Entretien École Michaud	912,14 \$
02 70251 681 Électricité École Michaud	450,00 \$
Total	14 906,31 \$

14.2 Adoption des dépenses du mois

10.12.03.23

Monsieur Gilbert Delage propose l'adoption des dépenses du mois qui sont en annexe au montant de 21 050,33 \$

Adoptée à l'unanimité

Je, soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier certifie

avoir les liquidités nécessaires au compte 2402 sous réserve des crédits nécessaires aux postes concernés suite à l'acceptation des transferts de poste.

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier

15. Correspondance

Une liste complète de la correspondance reçue est déposée.

- 10.12.03.24** **Monsieur Gilbert Delage propose** que le conseil mandate Monsieur Charles Méthé pour rédiger une lettre en réponse aux lettres de monsieur Jean-Bernard Ouellet et madame Lucille Vien sur le service de transport par hélicoptère.
Adoptée à l'unanimité

16. Levée de l'assemblée

- 10.12.03.25** L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Gilbert Delage propose** la levée de l'assemblée à 18 h 14.
Adoptée à l'unanimité

Gilbert Delage, Maire

Denis Cusson, Directeur général

Je, Gilbert Delage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.